

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 19/3 (1992)

DOI: 10.11588/fr.1992.3.57624

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Deutschland verbunden. Jérôme VAILLANT behandelt die französische Kulturpolitik in Deutschland 1945–1949 (modifiziert übernommen aus dem Sammelband »Franzosen und Deutsche am Rhein 1789-1918-1945«, hg. von Hüttenberger und Molitor, Essen 1989), vor allem das Scheitern der kulturpolitischen Reformversuche des Chefs der Abteilung Education publique der Militärregierung in Baden-Baden, Raymond Schmittlein. Rainer HUDEMANN gibt in seinem (ebenfalls nicht ganz neuen, aber aktualisierten) Referat einen guten Überblick über Grundprobleme und Forschungsperspektiven der französischen Besatzungspolitik in Deutschland und weist mit Recht auf die Ambivalenz der ersten Direktiven von 1945 hin. Zwei Beiträge über die Gründung der SED (von Jean-François TOURNADRE) und (wesentlich substantieller) über die Deutsche Zentralverwaltung für Volksbildung und ihre Rolle bei der Schulreform (von Jean MORTIER) beleuchten die Entwicklung in der Sowjetischen Besatzungszone.

In einem Anhang bringt MÉNUDIER ein Verzeichnis wichtiger Personen der Periode, »die man kennen muß« (darunter alle damaligen Ministerpräsidenten der deutschen Länder!), eine thematisch gegliederte Chronologie und eine kommentierte Auswahlbibliographie einschlägiger französischer und deutscher Publikationen.

Zur Einführung französischer Studenten in die Problematik der deutschen Entwicklung in den Jahren der Besatzungszeit ist der Band wohl ganz gut geeignet; sie sollte aber durch die Lektüre weiterer Darstellungen ergänzt werden. Zu kurz gekommen sind m. E. im ganzen Band die wirtschaftlichen Probleme zwischen Demontagen, Währungsreform und Marshallplan-Hilfe.

Hellmuth AUERBACH, München

Elisabeth KRAUS, *Ministerien für das ganze Deutschland? Der Alliierte Kontrollrat und die Frage gesamtdeutscher Zentralverwaltungen*, München (Oldenbourg) 1990, 375 p. (Studien zur Zeitgeschichte, 37).

Au nombre des principes politiques que les Alliés entendaient appliquer à l'Allemagne vaincue, la Conférence de Potsdam avait défini une démarche, qui, en l'absence d'un gouvernement central allemand, devait faire évoluer l'administration de l'Allemagne vers la décentralisation des structures politiques et préparer l'implantation d'administrations autonomes sur le plan local: cette démarche passait par des administrations centrales allemandes, dirigées par des Secrétaires d'Etat, travaillant sous le contrôle de Conseil de Contrôle. Ces institutions allemandes, qualifiées d'importantes par le texte de Potsdam, seraient établies dans les secteurs des finances, du commerce extérieur, de l'industrie et des transports. Par ailleurs, dans ses principes économiques, le document de Potsdam stipulait que l'Allemagne serait traitée comme une unité. Malgré l'importance que leur attribuaient les signataires de Potsdam, ces institutions allemandes n'ont jamais vu le jour; elles ont néanmoins fait l'objet de débats à différents niveaux hiérarchiques, dont l'étude met en lumière les conceptions respectives des protagonistes quant à l'avenir de l'Allemagne ainsi que l'évolution de leurs rapports entre les dates-butoir de la Conférence de Potsdam et de la Conférence de Moscou. L'échec du projet d'institutions centrales est généralement imputé à la France, qui émit, dès l'été 1945, des réserves sur les principes issus de la Conférence de Potsdam, à laquelle elle n'avait pas participé. Son attitude suscitait la colère de Clay, peu enclin à accepter une politique »d'obstruction« de la part d'un allié »mineur« qui devait tout aux Américains. Les Soviétiques, que Clay considérait comme des partenaires de bonne foi, – une opinion de moins en moins partagée par Washington au fur et à mesure que l'antisoviétisme gagnait du terrain – passent soit pour avoir soutenu le projet, soit pour être responsables de son échec, selon les écoles.

L'enquête minutieuse menée par E. Kraus, qui se fonde pour l'essentiel sur des documents du gouvernement militaire américain en Allemagne (OMGUS), microfilmés et disponibles au



Bundesarchiv et à l'Institut für Zeitgeschichte, lui permet, à partir des minutes des débats dans les différentes instances du Conseil de Contrôle, de relater ces débats selon une chronologie très précise et d'analyser en détail les arguments avancés. Elle établit une périodisation des discussions sur les administrations centrales en 3 phases: 1) d'août 1945 au printemps 1946, qu'elle nomme «la phase du consensus possible», 2) du printemps 1946 au printemps 1947, «la phase des divergences», 3) à partir du printemps 1947, «la phase de l'indifférence». Des documents divers (notes, mémorandums, rapports, etc.), mettent en lumière l'incidence qu'eurent sur les administrations centrales allemandes des considérations de politique intérieure des Alliés, ainsi que la répercussion dans ce débat des péripéties de la politique internationale.

Pour les Américains (les plus fidèles défenseurs de l'idée de départ et, une fois l'échec du projet devenu évident, les plus imaginatifs dans la recherche de solutions de remplacement), les administrations centrales étaient un système qui assurerait le rôle de trait d'union, éviterait l'éclatement en zones étanches, et permettrait peut-être d'empêcher que les Soviétiques n'imposent leur régime à leur zone. Les Britanniques au contraire craignaient que les Soviétiques n'aient ainsi l'occasion d'exporter leur système idéologique à l'Ouest, sans contrepartie assurée pour les Occidentaux. C'est pourtant cela justement, la «contagion» du libéralisme, que les Soviétiques, de leur côté, semblaient craindre. Le Foreign Office se montra dans l'ensemble plutôt tiède sur ce point des administrations centrales, dans la mesure, en particulier, où il souhaitait aider la France à reconquérir une position forte sur le continent. Quant aux Soviétiques, s'ils se réclamaient à toute occasion de l'esprit et des décisions de Potsdam, ils ne prirent aucune initiative propre à concrétiser le projet des administrations centrales allemandes; dès l'automne 1945, l'organisation de leur zone d'occupation sur le modèle soviétique était à l'évidence devenue prioritaire à leurs yeux. Cependant, leur désintérêt, voire leur résistance, pouvait rester discret: les Français leur fournissaient, avec leur politique généralement qualifiée «d'obstruction», un alibi commode.

Dès l'automne 1945 en effet, le débat sur les administrations centrales, commencé selon Kraus sous le signe du consensus, connaît une césure: devant le refus de ses partenaires de traiter de façon prioritaire les questions liées à sa sécurité, et rappelant ses réserves sur les conclusions de la Conférence de Potsdam, le représentant français au Conseil de Contrôle fera usage de son droit de veto. Cette attitude valut à la France la réputation de fossoyeur des administrations centrales allemandes, ce qui suppose que l'on occulte plusieurs aspects: d'une part, des solutions de rechange, qui auraient été possibles, n'ont pas été réellement envisagées à ce moment là; d'autre part, les travaux de planification confiés à des groupes de travail continuèrent; enfin, à l'exception des Etats-Unis, les signataires de Potsdam ne se mobilisèrent pas, ni pour faire pression sur la France, ni pour faire évoluer le projet.

A l'attitude française, qui n'était pas faite pour faciliter le travail, s'ajoutent les divergences entre partenaires de travail. On peut observer les points litigieux dans le cas des commissions techniques de la Direction économique du Conseil de Contrôle, dont les réflexions aboutirent à des propositions pour une structure administrative dans le domaine de l'industrie et du commerce extérieur. Les Américains plaidaient pour une suppression rapide des barrières entre les zones et pour une disparition également rapide de la réglementation mise en place par l'occupant, tandis que les Soviétiques refusaient «provisoirement» de se défaire même partiellement de leur pouvoir. Les Britanniques firent échouer le projet: ils tenaient à ce que la compétence du commandant de zone dans ce domaine reste intacte.

La relégation progressive de la question au rang d'une question parmi d'autres (sauf, une fois encore, pour les Etats-Unis) ressort également de l'analyse des Conférences des Ministres des Affaires Etrangères. A propos de la 2<sup>e</sup> session de la Conférence de Paris (juin-juillet 1946), au cours de laquelle Byrnes fit sa proposition de fusion des zones, Kraus souligne l'insistance que mit le ministre américain à faire valoir auprès de ses collègues la solution des administrations centrales comme préférable à la solution de rechange qu'il venait lui-même de proposer.



Là-dessus, ses collègues montrèrent par leur réaction quelle place réduite les administrations centrales tenaient dans leur politique d'occupation. Avec la proposition de Byrnes, son acceptation par les Britanniques et la création de la Bizone qui en résulta, l'échec du projet des administrations centrales allemandes conçues dans le cadre de la responsabilité quadripartite pour l'ensemble des quatre zones avec la fonction de trait d'union économique entre elles, était patent.

Un exemple encore pour montrer l'incidence sur le traitement du problème de facteurs qui lui sont extérieurs; à la Conférence de Moscou, où les dissensions entre les Alliés de 45 étaient déjà irréductibles, les positions anglo-américaines se rapprochèrent de façon spectaculaire de la position de la France sur un point, isolant les Soviétiques comme tenants des principes de Potsdam (ils tenaient au principe de Secrétares d'Etat nommés à la tête des administrations centrales, les autres les voyaient dirigées par des représentants des Länder, donc des élus). La seule explication plausible pour le retournement des Anglo-Américains sur ce point, alors que plus personne ne croyait à la réalité du débat, est que le moment leur paraissait venu de rendre apparente aux yeux de tous la fin de la collaboration issue de Potsdam.

En conclusion de son étude, Kraus revient sur le rôle respectif de la France et de l'URSS dans le cas traité. Une fois atteints ses objectifs: empêcher la création d'administrations centrales allemandes, ébranler l'alliance »contre nature« entre les Anglo-Américains et les Soviétiques, rendre impossible la renaissance d'un grand Reich à sa porte, la France pouvait se montrer plus conciliante; dès lors que la Bizone rendait improbables des administrations pour toute l'Allemagne, elle prit même une part active aux négociations, allant jusqu'à accepter partiellement ce qu'elle avait jusqu'alors refusé. Loin d'avoir joué dans cette affaire le rôle moteur que certains historiens leur prêtent, les Soviétiques ne prirent d'initiative à aucun niveau, pour hâter la réalisation des administrations centrales, dont ils avaient pourtant soutenu le principe avec conviction à la Conférence de Potsdam. Du reste, ils ne cherchèrent pas non plus à donner en exemple les administrations allemandes mises en place dans leur zone, ce qui peut être interprété comme un signe du rôle mineur que tenait cette question pour eux. S'ils s'emparèrent à nouveau de ce thème après la Conférence de Moscou, c'était pour en faire un outil de propagande contre la politique des Occidentaux.

Quels effets ces administrations centrales allemandes auraient-elles eues, si elles avaient été mises en place? Selon Kraus, le Plan Marshall les aurait, de toute façon, rendues caduques.

Monique MOMBERT, Strasbourg

Hermann WEBER, Siegfried MIELKE (Hg.), Quellen zur Geschichte der deutschen Gewerkschaftsbewegung im 20. Jahrhundert, Bd. 6: Organisatorischer Aufbau der Gewerkschaften 1945–1949. Bearbeitet von Siegfried MIELKE unter Mitarbeit von Peter RÜTTERS, Michael BECKER und Michael FICHTER, Köln (Bund) 1987, 1182 S.

Mit dem Quellenband zum organisatorischen Aufbau der Gewerkschaften nach dem Zusammenbruch des NS-Regimes begann die Publikation des von Hermann Weber und Siegfried Mielke herausgegebenen zweiten Teils der Quellendokumentation zur Geschichte der deutschen Gewerkschaftsbewegung, der die Jahre 1933 bis 1949 abdecken soll. Dokumentiert werden konnte allerdings nur die Entwicklung in den drei westlichen Besatzungszonen, d. h. die Vorgeschichte des im Oktober 1949 gegründeten Deutschen Gewerkschaftsbundes (DGB). Für die Bearbeiter Mielke, Rütters, Becker und Fichter standen die Archive der DDR noch nicht offen. Vielleicht bietet sich nunmehr die Herausgabe eines Ergänzungsbandes zur Entwicklung der Gewerkschaftsbewegung in der Sowjetischen Besatzungszone an. Doch kann diese Dokumentation auch in einem anderen Zusammenhang vorgenommen werden, da der bereits im Februar 1946 gegründete »Freie Deutsche Gewerkschaftsbund« (FDGB) der